

Femmes prises en charge pour cancer du sein actif en 2019

1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses

(https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/rapport_charges_et_produits_-_propositions_de_lassurance_maladie_pour_2022_juillet_2021.pdf).

- Champ : Tous régimes confondus pour les effectifs, les taux et les dépenses (sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict)). Seules les dépenses individualisables, pouvant être rattachées à un bénéficiaire de soins, sont prises en compte.

- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Femmes ayant une Affection de Longue Durée avec codes CIM-10 de cancer du sein (y compris les formes in situ) avec une date de début au cours des années n à n-1, et/ou femmes hospitalisées en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) pour cancer du sein au cours des années n à n-1 (diagnostic principal ou relié). Le cancer actif prime sur le cancer sous surveillance (voir la fiche correspondante). Toutefois, les femmes identifiées comme ayant un cancer du sein dans le PMSI-MCO au cours des années n à n-1, et repérées uniquement par une hospitalisation pour « examen de contrôle après traitement d'une tumeur maligne » (Z08 en diagnostic principal ou relié), ont été reclassées dans le groupe surveillance si elles n'ont pas eu au cours des années n à n-1 de séance de radiothérapie (Z51.0) et/ou de chimiothérapie (Z51.1). Un traitement par thérapie ciblée (spécifique des cellules cancéreuses) ou un séjour pour métastase au cours des années n à n-1 conduit à reclasser la patiente dans le groupe de cancer actif. Les inhibiteurs de l'aromatase et les anti-oestrogènes donnés au long cours en prévention des récurrences n'ont pas été pris en compte.

- Les standardisations sont réalisées sur la structure d'âge de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2020, permettant des comparaisons indépendamment de ce facteur.

- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2019, on dénombre 228 200 femmes prises en charge pour cancer du sein actif. Les âges moyen et médian sont de 64 ans. La part des femmes âgées de plus de 75 ans est de 23%. Dans l'ensemble, 93% des femmes sont prises en charge pour ALD en rapport avec le cancer du sein de la femme. Le taux brut tous régimes confondus est de 6,59‰ femmes (le dénominateur correspondant aux 34 619 900 femmes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 3,42‰ femmes. Parmi les femmes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUC), 1,42‰ sont prises en charge pour cancer du sein actif, contre 1,81‰ de la population générale de même âge (taux standardisés : 1,82‰ contre 1,79‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts
des femmes prises en charge pour cancer du sein actif par classe d'âge en 2019**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Hommes							
Effectif	0	0	0	0	0	0	0
Taux brut	0‰	0‰	0‰	0‰	0‰	0‰	0‰
Femmes							
Effectif	< 100	3 200	60 600	50 800	61 400	52 200	228 200
Taux brut	0‰	0,39‰	6,92‰	11,77‰	15,91‰	13,13‰	6,59‰
Total⁽¹⁾							
Effectif	< 100	3 200	60 600	50 800	61 400	52 200	228 200
Taux brut	0‰	0,2‰	3,58‰	6,11‰	8,41‰	7,93‰	3,44‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

⁽¹⁾ Le dénominateur comprend l'ensemble de la population (hommes et femmes) afin de rendre possible des comparaisons de taux entre les indicateurs

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés
des femmes prises en charge pour cancer du sein actif par région en 2019**

	Hommes			Femmes			Total ⁽²⁾		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	0	0‰	0‰	26 800	6,53‰	6,59‰	26 800	3,39‰	3,38‰
Bourgogne-Franche-Comté	0	0‰	0‰	9 900	6,99‰	6,51‰	9 900	3,63‰	3,33‰
Bretagne	0	0‰	0‰	11 200	6,48‰	6,16‰	11 200	3,37‰	3,17‰
Centre-Val de Loire	0	0‰	0‰	9 000	6,84‰	6,50‰	9 000	3,57‰	3,34‰
Corse	0	0‰	0‰	1 300	8,24‰	7,38‰	1 300	4,29‰	3,75‰
Grand Est	0	0‰	0‰	18 500	6,79‰	6,59‰	18 500	3,54‰	3,39‰
Guadeloupe	0	0‰	0‰	1 000	4,72‰	4,41‰	1 000	2,61‰	2,42‰
Guyane	0	0‰	0‰	200	2,25‰	3,30‰	200	1,23‰	1,74‰
Hauts-de-France	0	0‰	0‰	20 200	6,57‰	6,86‰	20 200	3,42‰	3,57‰
Ile-de-France	0	0‰	0‰	39 100	6,21‰	7,17‰	39 100	3,25‰	3,70‰
Martinique	0	0‰	0‰	1 000	5,26‰	4,70‰	1 000	2,94‰	2,60‰
Mayotte	0	0‰	0‰	< 100	0,97‰	1,72‰	< 100	0,53‰	0,87‰
Normandie	0	0‰	0‰	12 100	7,07‰	6,83‰	12 100	3,70‰	3,53‰
Nouvelle Aquitaine	0	0‰	0‰	22 100	7,09‰	6,52‰	22 100	3,71‰	3,36‰
Occitanie	0	0‰	0‰	20 400	6,62‰	6,30‰	20 400	3,45‰	3,23‰
Pays de la Loire	0	0‰	0‰	13 200	6,74‰	6,72‰	13 200	3,50‰	3,45‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0	0‰	0‰	19 300	7,07‰	6,66‰	19 300	3,71‰	3,45‰
Réunion	0	0‰	0‰	1 600	3,21‰	3,78‰	1 600	1,68‰	1,98‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

⁽²⁾ Le dénominateur comprend l'ensemble de la population (hommes et femmes) afin de rendre possible des comparaisons de taux entre les indicateurs

3. Mortalité quelle que soit la cause

Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité des femmes prises en charge pour cancer du sein actif par classe d'âge en 2019

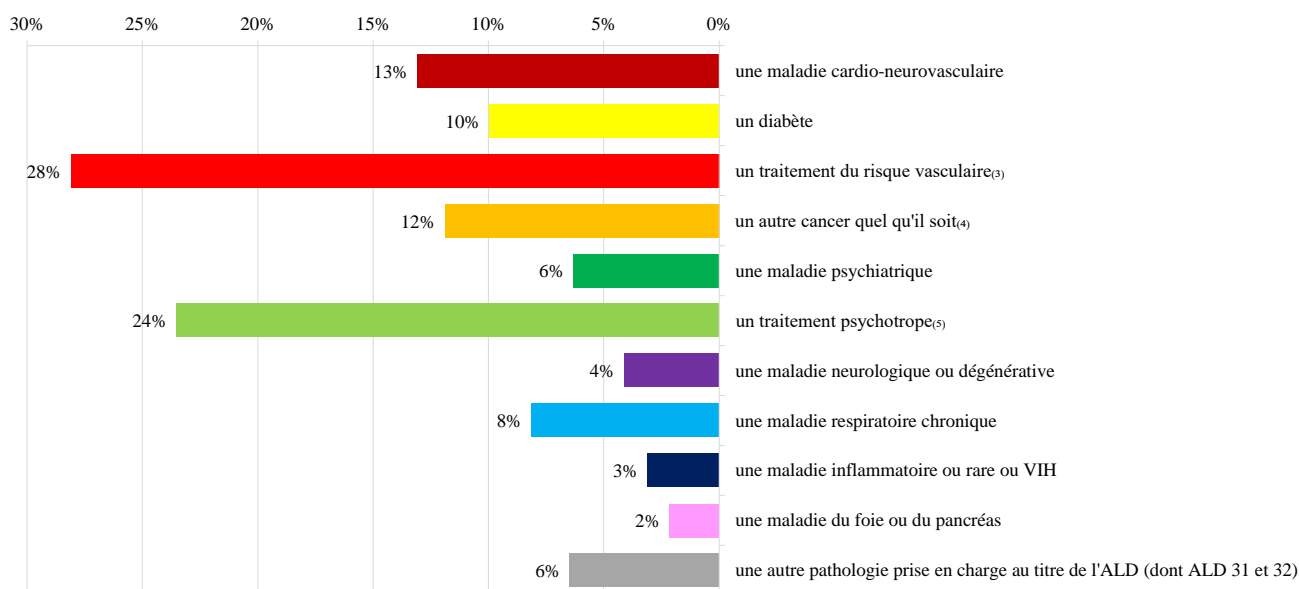
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	1 600	1 900	2 600	4 600	10 800
Effectif total	0	2 700	49 900	41 600	49 000	39 600	182 800
Taux brut	-	2,24%	3,21%	4,57%	5,29%	11,69%	5,90%

Source : SNIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des femmes prises en charge pour cancer du sein actif décédées en 2019 sont respectivement de 71 ans et de 72 ans.

4. Polypathologie et traitements

Graphique 1. Parmi les femmes prises en charge pour cancer du sein actif, pourcentage de personnes avec au moins...



Source : SNIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

⁽³⁾ Hors femmes identifiées comme ayant une maladie coronaire, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou une artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou une insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou un diabète

⁽⁴⁾ Des imprécisions du codage des séjours (entre cancer primitif et métastase sur un autre organe) peuvent conduire à une surestimation de ce pourcentage

⁽⁵⁾ Hors femmes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 2 922 millions d'euros (1,8%) sont attribués à la prise en charge pour cancer du sein de la femme actif :

- 1 201 millions d'euros pour les soins de ville (41%)
- 1 463 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (50%)
- 258 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (9%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 12 810 euros par personne (Tous régimes confondus).

6. Evolutions entre 2015 et 2019

a. Evolution des effectifs et taux entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des femmes prises en charge pour cancer du sein actif est de 1,96%. L'évolution brute de la prévalence chez les femmes entre 2015 et 2019 est de 0,04 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, elle est de 0,02 point.

b. Evolution des dépenses entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables au cancer du sein de la femme actif est de 4,25%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de 2,24%.